

BON DE SOUSCRIPTION

POUR LA RESTAURATION de « La Maison d'Ampère »

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de « La Maison d'Ampère »

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de
« **Fondation du Patrimoine – La Maison d'Ampère** ».

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de.....euros

et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année 2012

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :
de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du
revenu imposable

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

Ou de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de
50.000 €. (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €.

Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5%
du chiffre d'affaires.

Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre
déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'Impôt sur le revenu de l'Impôt sur la Fortune de l'Impôt sur les Sociétés

NOM ou SOCIETE :

Adresse :

Code Postal : Ville :

**Coupon réponse à renvoyer à : Fondation du Patrimoine
Fort de Vaise
27 Bd de Saint Exupéry
69009 LYON**

*Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet
d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation
du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de
soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui
communiquions vos coordonnées et le montant de votre don
veuillez cocher la case ci-contre.*

*En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous
bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent
ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer
ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous
adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.*

*La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de
sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.*

*La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi
recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 3% du montant des dons
reçus en paiement de l'Impôt sur le Revenu et de l'Impôt sur les Sociétés et à 5%
s'agissant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur la Fortune.*

Document de souscription disponible sur
le site : <http://www.amperemusee.fr>

Fondation du Patrimoine Délégation Rhône-Alpes

Fort de Vaise

27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon

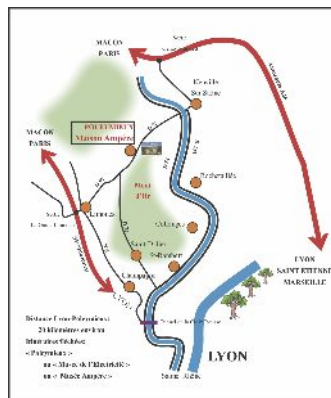
Email : rhonealpes@fondation-patrimoine.org

Site : www.fondation-patrimoine.org

Pour nous contacter

Société des Amis d'André-Marie Ampère
Siège social

Maison Ampère-Musée de L'Electricité
69250 Poleymieux-au Mont d'Or
mail : ampere69250@gmail.com
<http://musee-ampere.univ-lyon1.fr>



FONDATION
du
PATRIMOINE

Souscription pour la RESTAURATION de la Maison d'AMPÈRE



*AMPÈRE
le nom d'un Lyonnais
mondialement connu,
comme l'unité
d'intensité électrique*

FONDATION



DU
PATRIMOINE



Le savant **André-Marie Ampère** est né à Lyon en 1775, mais a passé une grande partie de sa jeunesse à **Poleymieux au Mont d'Or**, à moins de 15 km du centre de Lyon, dans un site naturel préservé.

Le père d'André-Marie y avait acquis en 1771 un domaine de 17 hectares, constitué d'une exploitation agricole et de bâtiments construits en belles pierres dorées des Monts d'Or.

A Lyon La Terreur arracha à André-Marie son père, guillotiné en 1793 comme des centaines de lyonnais, à l'issue du siège de la Ville. La Maison d'Ampère permet de faire revivre cette époque, dans tous ses aspects historiques, avec l'ameublement d'époque, ses cheminées, son sol, ses livres, ... et les manuscrits du savant, un des fondateurs de la science de l'électricité. La maison familiale dans laquelle s'est développé son génie, est devenue aussi un « **Musée de l'électricité** »



Une restauration de la Maison datant du 17^e siècle est nécessaire pour **conserver et transmettre l'héritage** de ce **patrimoine historique et scientifique**.



La Société des Amis d'André Marie Ampère, qui a pour mission de gérer le Musée, soutenue par la Mairie de Poleymieux, et la Société de l'Electricité, de l'Electronique (SEE) propriétaire des bâtiments ont le projet de restaurer :

*La grange, en priorité, avec ses murs en pierres dorées, et ses colonnes rondes caractéristiques de la région.



Restaurée, elle servira de salle de réunion, de salle d'expériences pour les jeunes, de salle d'exposition temporaire, et enfin de réserve.

*Le toit du bâtiment principal, dont l'état peut mettre en péril les collections.

*L'ancien puits dont l'intérieur est réalisé en pierres, en méthode traditionnelle



*Le sol de la salle à recevoir, dont les carreaux en terre cuite sont abîmés.

*Le pigeonnier en pierres dorées, coiffé d'un toit à quatre pentes, est menacé par la dégradation des murs et de la charpente.



*Le four à pain avec sa voûte en bon état, ses murs en pierres dorées, mais dont la toiture et les abords sont à rénover.



*Une grande fenêtre ancienne et à meneaux, à restaurer

*Quatre cheminées intérieures de l'époque de la construction de la maison, sont à remettre en valeur, en particulier en remplaçant des peintures défraîchies.

